PROCÈS-VERBAL DE LA 13^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES, TENUE LE 13 JUIN 2017, À 19 H, À LA SALLE 3307 DU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES: M. Emmanuel Aucoin Président

Vice-président Gaston Bourque M.

 M^{me} Yvette Fortier Secrétaire, présidente-directrice générale

 M^{me} Helena Burke Administratrice M^{me} Gisèle Deraspe Administratrice M^{me} Nancy Leblanc Administratrice D^{r} Jean-Robert Leroux Administrateur M^{me} Martine Martin Administratrice M. Serge Rochon Administrateur

PERSONNES INVITEES:

M. Claude Cyr DSA M^{me} Johanne Cantin DSI-SM

 \mathbf{M}^{me} Gisèle Painchaud Commissaire locale aux plaintes \mathbf{M}^{me} Vérificatrice Corbeil, Boudreau & asso. France Painchaud

 M^{me} Chef de programmes Judith Arseneault M^{me} Manon Cyr Educatrice spécialisée

MOTIVÉS:

Dre Amélie Hubert

Administratrice \mathbf{M}^{me} Marie-Josée Noël Administratrice M^{me} Jacinthe Richard Administratrice M. Reynald Tremblay Administrateur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 20.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 13^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS tenue le 13 juin 2017, avec les modifications suivantes : Les points « DOSSIERS - DECISION » seront traités en début de séance. Le point 14 : « Projet efficacité énergétique » devient un point de décision. La numérotation sera ajustée en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-384

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

- 1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum ;
- Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
- Lecture et approbation du procès-verbal de la 12^e séance ordinaire du 16 mai 2017;

CORRESPONDANCE

Correspondance;

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS - DÉCISION

- Projet efficacité énergétique ;
- Protocole des mesures de contrôle;
- Règlement régissant l'utilisation des mesures de contrôle (R-18);
- Politique contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (K-101);
- Rapport annuel de gestion 2016-2017 Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017;
- 10. Entente de gestion 2017-2018;
- 11. Présentation et adoption du tableau Application de la politique concernant les soins de fin de vie ;
- 12. Rapport financier annuel (AS-471);
- 13. Bilan annuel de la sécurité de l'information du CISSS des Îles ;
- 14. Autorisation d'emprunt :
- 15. Autorisation pour l'appel d'offres des vérificateurs externes ;

- 16. Résidences Plaisance : Échéancier de livraison ;
- 17. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés);

DOSSIERS - INFORMATION

- 18. Rapport du comité de vigilance et de la qualité des services ;
- 19. Rapport de la commissaire locale aux plaintes
- 20. Rapport sur la gestion du risque stratégique : Périnatalité ;
- 21. Rapport trimestriel mesures de contrôle;
- 22. Rapport trimestriel prévention des infections ;
- 23. Plan d'amélioration de la qualité 2016-2017;
- 24. Guichet d'accès unique;
- 25. Comité citoyen CLSC de l'Est;
- 26. Gestion des congés (suivi);

AUTRES SUJETS:

- 27. ...; 28. Prochaine séance;
- 29. Levée de la séance.

8

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 12^E SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2017

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 12e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 16 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-385

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS - DÉCISION

5. PROJET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs demande aux membres du conseil d'administration de modifier la résolution entérinée par le conseil d'administration à la séance ordinaire du 7 mars 2017 de la façon suivante :

CONSIDÉRANT QUE les résultats d'appel d'offres dépassent de près de 1 million \$ l'estimation des coûts de projet permettant une rentabilité financière;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions reçues, plusieurs éléments nous portent à croire qu'il y a eu exagération dans les prix soumis; par exemple des coûts mobilisation de 400 k\$ dans le volet III, planification de 300 camions de sable comparativement une estimation de 12 camions par nos professionnels, profit de 20 % sur la revente de la tuyauterie incluse dans le volet II;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise le CISSS des Îles à annuler les appels d'offres précédents et de procéder à l'affichage des appels d'offres proposés dans la présente et d'autoriser la présidente directrice générale à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet, avec l'accord du conseil d'administration considérant un dépassement du résultat d'appel d'offres inférieur à 10 % de la valeur estimée des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-386

6. PROTOCOLE DES MESURES DE CONTRÔLE

M^{me} Johanne Cantin, directrice des soins infirmiers et services multidisciplinaires nous présente le document « Protocole interdisciplinaire d'application des mesures de contrôle ».

Le MSSS a bonifié ses orientations ce qui nous amène à présenter une mise à jour du protocole local qui datait de 2015.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte *le protocole interdisciplinaire* d'application des mesures de contrôle du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-387

7. RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION DES MESURES DE CONTRÔLE (R-18)

L'établissement applique le règlement n°18 du Conseil d'administration régissant l'utilisation des mesures de contrôle. M^{me} Cantin nous informe de la mise à jour du règlement.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte *le règlement régissant l'utilisation des mesures de contrôle* (R-18) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-388

8. POLITIQUE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS ET TOUTE AUTRE PERSONNE MAJEURE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ (K-101)

M^{me} Judith Arseneault, chef de programmes, nous présente *la politique contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* (K-101) ». Elle a été remise aux membres afin qu'ils en prennent connaissance. Également, un coffre à outils a été conçu afin d'offrir un ensemble d'éléments permettant de repérer le mieux possible les personnes aînées victimes de maltraitance. Le document *Coffre à outils* a été distribué aux membres.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte la politique contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (K-101) du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-389

9. RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016-2017

La présidente-directrice générale, madame Yvette Fortier, présente le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du CISSS des Îles. Elle informe les membres que les données contenues dans le rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2017. Le rapport annuel sera déposé sur le site web du CISSS des Îles dès son acceptation par le ministère.

Le document « Rapport annuel de gestion 2016-2017 » a été remis aux membres afin qu'ils en prennent connaissance.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte *le rapport annuel de gestion 2016-2017* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-06-390

Le document « Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017 » a été remis aux membres afin qu'ils en prennent connaissance. Il sera présenté à la population à l'automne 2017.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte *le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2016-2017* du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2017-06-391

10. ENTENTE DE GESTION 2017-2018

Les membres ont pris connaissance de l'entente de gestion 2017-2018.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-392

11. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU TABLEAU « APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Les membres ont pris connaissance du tableau « application de la politique concernant les soins de fin de vie pour la période couvrant du 5 décembre 2016 au 5 juin 2017. Les informations sont disponibles, telles que le prévoit la Loi, sur le site web du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le tableau « Application de la politique concernant les soins de fin de vie » couvrant la période du 5 décembre 2016 au 5 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-393

12. RAPPORT FINANCIER ANNUEL (AS-471)

M^{me} France Painchaud, de la firme *Corbeil Boudreau & associés*, vérificatrice externe pour le CISSS est présente à la réunion pour la présentation des états financiers 2016--2017 du CISSS des Îles.

Le comité de vérification du CISSS des Îles a pris connaissance du rapport financier 2016-2017 détaillé le 12 juin dernier, en présence des vérificateurs externes de la firme *Corbeil Boudreau & associés*, de la directrice générale et du directeur des services administratifs du CISSS des Îles. Les états financiers sont disponibles sur le site web du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles, sur recommandation du comité de vérification, accepte les états financiers du CISSS des Îles pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2017 tels que présentés, lesquels démontrent un déficit de 1 103 155 \$, incluant les fonds d'exploitation et d'immobilisation et autorise M. Claude Cyr, directeur des services administratifs et M^{me} Yvette Fortier, présidente-directrice générale, à signer lesdits états financiers pour et en son nom.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-394

13. BILAN ANNUEL DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION DU CISSS DES ÎLES

Le CISSS des Îles a l'obligation, par la règle particulière sur la sécurité organisationnelle du ministère de la Santé et des Services sociaux, de produire un bilan de sécurité informationnelle et de le faire approuver par le conseil d'administration. Ce bilan permet de produire des rapports pertinents pour la gouvernance du CHU en matière de sécurité informationnelle et de faire état de la situation en matière de sécurité informationnelle.

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux oblige les établissements à produire un bilan de sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que ce bilan doit être approuvé par le conseil d'administration de l'établissement avant le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources technologiques et immobilières du conseil d'administration le 13 juin 2017;

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le bilan 2016-2017 annuel de sécurité de l'information du CISSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-395

14. AUTORISATION D'EMPRUNT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 9 décembre 2017;

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 26 juin 2017;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2017 est de 18 366 180 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 sont déficitaires de 4 344 608 \$;

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à 22 000 000 \$;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au Ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 22 000 000 \$, renouvelable et valide jusqu'au 9 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-396

15. AUTORISATION POUR L'APPEL D'OFFRES DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Le mandat des vérificateurs externes vient à échéance à l'automne 2017. Le conseil d'administration doit autoriser l'appel d'offres afin d'obtenir les services d'une firme comptable pour les quatre prochaines années.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise l'appel d'offres afin d'obtenir les services d'une firme comptable en septembre 2017, et ce, pour les quatre prochaines années.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-397

16. RÉSIDENCES PLAISANCE : ÉCHÉANCIER DE LIVRAISON

Résidences Plaisance s'était vu octroyer le contrat pour 30 places RI en décembre dernier, suite à l'appel d'offres à cet effet. L'échéancier initial de livraison des 30 places de ressources intermédiaires était prévu pour l'automne 2018. L'échéancier a été prolongé d'une année.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte l'extension de l'échéancier pour la livraison des 30 places de ressources intermédiaires accordée à Résidences Plaisance, et ce, pour une année.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2017-06-398

17. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Aucun sujet.

M^{me} Helena Burke quitte la séance ordinaire

DOSSIERS-INFORMATION

18. RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES

M. Gaston Bourque, président du comité de vigilance et de la qualité des services souligne que les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des résultats du sondage sur les services CHSLD Eudore-LaBrie présentés par M^{me} Nancy Leblanc, présidente du comité des usagers et un suivi est demandé pour septembre prochain.

19. RAPPORT DE LA COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES

M^{me} Gisèle Painchaud, présente le tableau des résumés des dossiers couvrant la période d'avril 2016 à avril 2017. Elle note une baise remarquable du nombre de plaintes avec l'an dernier, qui est dû à l'amélioration des services rendus à la clientèle. Il y a eu 15 dossiers en traitement de plaintes. Cinq dossiers ont été traités en assistance et un dossier dirigé au médecin examinateur.

20. RAPPORT SUR LA GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE: PÉRINATALITÉ

M^{me} Johanne Cantin, directrice des soins infirmiers et services multidisciplinaires, nous présente le bilan final du risque stratégique en périnatalité. On rappelle qu'un comité

paritaire a été mis en place et un projet pilote s'inspirant sur des principes d'autosuffisance a été élaboré. Les membres ont pris connaissance du document.

21. RAPPORT TRIMESTRIEL MESURES DE CONTRÔLE

M^{me} Johanne Cantin nous présente le rapport concernant l'application des mesures de contrôle pour la période du 1^{er} avril 2017 au 2 juin 2017. Au CHSLD Eudore-LaBrie, dix-huit résidents ont fait l'objet d'une mesure d'isolement en raison de l'éclosion de gastro-entérite qui a sévi entre le 29 avril et le 15 mai 2017 et nous avons deux résidents qui font l'objet de mesures de contrôle planifiées de longue durée.

22. RAPPORT TRIMESTRIEL PRÉVENTION DES INFECTIONS

Parmi les faits importants à signaler, deux cas de post expositions accidentelles chez le personnel et l'éclosion de gastro-entérite à norovirus confirmée au CHSLD Eudore-LaBrie du 30 avril au 12 mai 2017.

23. PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ 2016-2017

Le plan d'amélioration de la qualité est un outil permettant de faire le lien entre la planification stratégique 2015-2020 dans laquelle sont établies les objectifs à atteindre, l'entente de gestion et le plan opérationnel qui précise la séquence des actions prises par le CISSS des Îles pour atteindre ces objectifs. Le document a été remis aux membres afin qu'il prenne connaissance des résultats.

24. GUICHET D'ACCÈS UNIQUE

L'objectif est de faciliter l'accessibilité aux services et standardiser le cheminement des demandes dans tous les programmes services du CISSS des Îles. Pour ce faire, nous désirons orienter tous les nouveaux clients vers l'Accueil, Analyse, Orientation et Référence (AAOR) du CLSC, comme il est prévu dans le plan d'action du MSSS.

Une campagne d'information sera diffusée à l'intérieur de l'établissement et auprès de la communauté afin de préciser le fonctionnement du guichet unique et à qui se référer.

25. COMITÉ CITOYEN CLSC DE L'EST

Les activités du comité des citoyens de l'Est se poursuivent. Par contre, il demande un délai jusqu'à l'automne 2017 afin de déposer leur rapport. La demande est acceptée.

26. GESTION DES CONGÉS

Le service des ressources humaines, en collaboration avec les syndicats, fait un bilan positif des mesures mis en plan à l'automne dernier afin de faciliter la gestion des congés et pour contribuer à l'amélioration du climat de travail.

AUTRES SUJETS:

27. VISITE TERRAIN:

Suite à la visite terrain du MSSS, le conseil d'administration tient à réitérer sa confiance envers les médecins et l'ensemble de l'équipe de professionnels du CISSS des Îles. Il mentionne que nous pouvons être fiers d'eux et rassure la population concernant la qualité et la sécurité des soins de santé dispensés au sein de l'établissement.

28. PROCHAINE SÉANCE:

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le **19 septembre 2017**, à la salle 3307, au 3^e étage de l'hôpital.

29. LEVÉE DE LA SÉANCE:

Président du conseil

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 45.

RÉSOLUTION N° 2017-06-399

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvette Fortier

Secrétaire du conseil